

Engagement mémoriel : plusieurs actions défendues par le Département

Des conventions de partenariats et des dispositifs, ainsi que des soutiens financiers, ont été présentés lors de l'assemblée départementale du 5 juin.

La stratégie sécurité, citoyenneté et prévention du Département de l'Essonne était à l'ordre du jour de la séance plénière du lundi 5 juin. Une politique importante à laquelle la majorité a décidé de consacrer 3,4 millions d'euros (en fonctionnement et en investissement), notamment à travers plusieurs actions. Pour le volet "engagement, mémoire et citoyenneté", les mesures ont été présentées par Alexandre Touzet, vice-président. Le premier axe concerne l'engagement des plus jeunes et les acteurs de la sécurité sur le territoire. Les différents objectifs sont de valoriser les réservistes, la réserve préfectorale et la protection civile de l'Essonne (avec un soutien financier pour ces deux dernières), soutenir les forces armées et soutenir le

Service national universel. Ceci se traduit par « 30 000 euros versés à l'association des Cadets de la gendarmerie nationale. Le Département intègre également des jeunes en SNU à ses activités, par exemple lors des commémorations », a rappelé l'élu. Le second axe est celui de la mémoire avec l'ambition de soutenir le tissu associatif, assurer la transmission auprès des jeunes grâce à des modules développés avec l'Education nationale, la valorisation des cérémonies commémoratives ou encore la préservation du patrimoine mémoriel.

Des orientations qui n'ont visiblement pas fait l'unanimité auprès des élus de la gauche et du groupe "Naturellement l'Essonne". « Le vice-président Alexandre Touzet aura eu bien du mal à nous convaincre de la cohérence et des "ambitions" des dispositifs mis en place. Une délibération qui cadre des dispositifs qui existent déjà ou qui sont à reconstruire et, sur les enjeux de Mémoire, une volonté affichée du Département d'aller plus loin

dans l'implication des collégiens par le biais de plusieurs dispositifs qui n'ont rien de nouveau (porte-drapeaux, participation aux cérémonies...). Il faut soutenir le travail des associations mémorielles dans le nécessaire passage de témoin, mais cette ambition demande de travailler avec les équipes pédagogiques, de créer et entretenir des relations de confiance », ont partagé les élus dans un communiqué.

De son côté, l'équipe de la majorité déplore « l'abstention de la minorité sur certaines de ces délibérations, dont cinq élus ont voté contre notre proposition de s'inscrire en partenaire du Service National Universel (SNU). Il est difficile de comprendre que des élus de la République balayent d'un revers de main un dispositif qui vise pourtant à favoriser le sentiment d'unité nationale autour de valeurs communes, à impliquer la jeunesse dans la vie de la Nation, à promouvoir la notion de civisme, ou encore à transmettre et partager le sens du devoir ».